Veillée de prière pour les victimes des abus dans l’Église

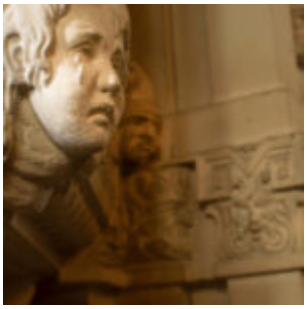

Le jeudi 20 mars 2025 une veillée aura lieu de 19h à 20h à la cathédrale Notre-Dame de Chartres pour faire mémoire ensemble, pour ne pas oublier les victimes, les consoler et construire une Église Sûre.

Deux victimes témoigneront, l’un s’est confronté à l’agresseur de son enfance, le second témoignera des bienfaits d’être reconnue victime par l’INiRR.

Mme Elisabeth Ferrière, coordinatrice de la Bientraitance et de la prévention des abus, parlera du travail de prévention.